



Qu'attend le Ministre de l'Education nationale pour virer tous ces corrupteurs de la jeunesse ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 11 septembre 2017

Bonsoir,

Qu'attend le Ministre de l'Education nationale et les proviseurs pour virer tous ces corrupteurs de la jeunesse depuis les années 70 dans les écoles publiques et confessionnelles ?

Les dégâts sont énormes !

Cordialement.

Réponse :

Dès la parution de la [circulaire du 4 décembre 2006](#) concernant la réglementation relative à la lutte contre le tabagisme dans les établissements d'enseignement et de formation, certains chefs d'établissement ont tenté de minimiser le risque réel du tabagisme chez les élèves au prétexte que le risque de la rue lui était supérieur.

La proclamation de l'état d'urgence a été immédiatement utilisée pour faire reprendre cette revendication par leur principal syndicat, le [SNPDEN](#). C'est ainsi qu'à deux reprises DNF a dû stopper les initiatives du ministère de l'éducation nationale, lui-même, qui

- en 2015, sous la pression insistante du SNPDEN, publiait une circulaire ambiguë destinée à refiler la patate chaude aux chefs d'établissements sans mouiller ses propres instances. Faute de pouvoir obtenir un accord amiable, DNF a dû [demander au juge de dire la loi](#)
- en 2017 L'action coordonnée de DNF soutenue par ses partenaires a permis de faire avorter le projet avancé du ministre de l'éducation nationale qui, cette fois, portait lui-même le projet suggéré par le SNPDEN. Les très nombreuses reprises de presse ont ainsi joué le rôle très important dont aurait dû se saisir l'opinion publique

L'opinion publique est très majoritairement défavorable à la réintroduction du tabagisme dans les établissements d'enseignement. Elle ne le fait cependant savoir que lorsqu'elle est interrogée dans ces moments de crise. Les quelques plaintes soumises à DNF par des élèves, des parents, voire même des enseignants, nous ont toutes, en effet, permis d'obtenir, à l'amiable, une cessation immédiate de l'infraction.